



Revue de Didactique de la Grammaire

<http://scolagram.u-cergy.fr/>

BIKIC-CARIC G. (2015). « L'aspect verbal par rapport au temps - comparaison entre français et croate ». In SCOLAGRAM n°1 *Enseigner/apprendre les oppositions aspectuelles*. En ligne : <http://scolagram.u-cergy.fr/>

# L'aspect verbal par rapport au temps (comparaison entre le français et le croate)

---

Gorana BIKIC-CARIC

Université de Zagreb

## 1. Introduction

---

Dans cet article nous comparons l'aspect verbal et l'expression du temps, en mettant en évidence, dans ce contexte, quelques points communs mais aussi quelques différences entre le français et le croate. Surtout, nous trouvons intéressant de souligner que l'aspect et le temps peuvent, dans ces deux langues, se rejoindre dans l'expression des mêmes traits verbaux. En effet, l'aspect verbal en croate, comme nous le montrerons, peut remplacer certaines oppositions temporelles en français. Nous croyons que des comparaisons pareilles confirment l'idée que chaque langue a sa propre vision linguistique. Delbecq (2006: 34) explique que le monde n'est pas une réalité objective existant en et de par elle-même. Il nous apparaît toujours d'une façon ou d'une autre par le biais de notre activité qui consiste à catégoriser sur la base de notre perception, de nos connaissances, de notre état d'esprit. Evidemment, cela ne nous empêche pas de nous mettre d'accord sur nos expériences intersubjectives, puisque vivre en société signifie partager des expériences communes.

Nous voudrions comparer le français et le croate dans leur insistance sur le déroulement ou l'accomplissement de l'action. Nous avons choisi ces sujets parce que nous trouvons intéressant de montrer, d'un côté, comment l'aspect verbal peut être envisagé sous plusieurs angles et, de l'autre côté, comment deux langues comme le croate et le français expriment les mêmes idées à l'aide d'outils différents.

Nous soulignerons aussi le fait que ces différences peuvent être la source des erreurs dans l'apprentissage du français par les croatophones.

Pour illustrer nos propos, nous nous servirons d'exemples de grammaires ou de phrases appartenant au discours ordinaire.

## 2. Le temps et l'aspect

---

Voyons comment Grevisse distingue le temps et l'aspect. L'auteur (1980 : 711) appelle temps les formes que prend le verbe pour indiquer à quel moment de la durée on situe le fait dont il s'agit, et où l'on distingue le présent, le passé et le futur. L'aspect du verbe est, d'après Grevisse (1980 : 702), le caractère de l'action considérée dans son développement, l'angle particulier sous lequel le déroulement (le « procès ») de cette action est envisagé, l'indication de la phase à laquelle ce « procès » en est dans son déroulement ; c'est la manière dont l'action se situe dans la durée ou dans les parties de la durée. Il est clair que, d'après ces deux définitions, la distinction entre le temps et l'aspect se situe particulièrement dans l'opposition externe / interne (positionnement chronologique / indication de la phase du procès). Comme nous le verrons dans la suite, d'autres auteurs ont détaillé cette divergence.

Benveniste (1966 : 246), quand il parle des relations de temps dans le verbe français,

précise que les temps composés ont deux fonctions par rapport aux temps simples : ils indiquent l'accomplissement ou l'antériorité de l'action. Il appelle « parfait » la classe entière des formes composées (*il a écrit, il avait écrit, il eut écrit, il aura écrit*) dont la fonction consiste à présenter la notion comme « accomplie » par rapport au moment considéré, et la situation « actuelle » résultant de cet accomplissement temporalisé. Ces mêmes formes, employées comme non libres (conjointement avec des formes verbales simples, par exemple *quand il a écrit une lettre, il l'envoie*), indiquent l'antériorité. Ici réside une grande différence par rapport au système verbal croate, où, comme nous le verrons, presque toutes les formes verbales peuvent indiquer l'accomplissement de l'action ou non, en fonction de l'aspect du verbe.

Même si le temps peut être considéré comme une notion physique, à savoir objective, son concept et son expression linguistique sont le résultat de la perception humaine et, en tant que tels, ils varient d'une langue à l'autre. Feuillet (2006: 295) souligne que le temps a à la fois un caractère objectif (le temps réel est une catégorie extra-linguistique qui existe en dehors de l'homme) et un caractère subjectif (le temps est repensé à travers la vision du sujet parlant). Il n'y a jamais adéquation entre le continuum que représente le temps physique et la manière dont il est reflété dans le temps linguistique.

Nous sommes d'accord avec les auteurs qui affirment que le temps et l'aspect découpent l'action du verbe du point de vue extérieur ou intérieur. Comme le dit Leeman-Bouix (2005: 47), le verbe comporte une représentation interne du temps puisque l'état ou l'action supposent un commencement, un déroulement et une fin (c'est ce qu'elle appelle l'aspect), mais aussi une représentation externe à l'idée verbale elle-même, puisque cette idée verbale est inscrite dans une chronologie, dans une époque. D'après Feuillet (2006: 295), l'aspect représente la vision la plus objective dans la mesure où le procès est considéré en soi ou selon divers découpages ou phases, comme le déroulement ou l'achèvement. Il est donc indépendant de sa situation dans le temps ou de sa réalité. Il porte avant tout sur le noyau de l'unité verbale, c'est-à-dire en termes traditionnels sur le verbe. Cependant, son impact, dans certains cas, s'étend à l'objet ou aux objets. Creissels (1995: 177) dit qu'il faudrait séparer nettement dans la terminologie l'aspect en tant que relation entre le déroulement du procès et un repère temporel qui lui est extérieur, et l'aspect en tant que distinction entre procès conçus comme impliquant un seuil à franchir et procès dépourvus d'une telle implication.

Il s'en suit que l'aspect et le temps, tout en étant des notions différentes, recouvrent quelques concepts communs, dont la durée (située à l'extérieur de l'action – c'est le temps, ou dans son intérieur – c'est l'aspect). C'est pourquoi il n'est pas étonnant que les différentes langues expriment un même concept à l'aide de l'un ou de l'autre. Comme nous le verrons dans la suite, l'opposition entre la durée illimitée et la durée limitée au passé est exprimée en français par l'opposition entre deux temps, l'imparfait et le passé composé (ou le passé simple), par exemple *Il lisait le livre quand je suis entré / Il a lu le livre en trois heures*. En revanche, en croate, la même différence est exprimée par l'opposition entre deux aspects, imperfectif et perfectif, du même temps, le *perfekt* (*Čitao je IMP knjigu kad sam ušao / Pročitao je PERF knjigu za tri sata*).

### 3. L'aspect verbal en croate

---

Le croate est une langue slave et, comme il est bien connu, dans les langues slaves l'aspect verbal, présent morphologiquement dans toutes les formes verbales, joue un rôle beaucoup plus important que dans les langues romanes, tel le français. De plus, nous avons relevé des différences non négligeables entre le français et le croate dans l'emploi des temps ou même des modes, qui peuvent se mettre en rapport avec les expressions de l'aspect.

D'après Silić et Pranjković (2007: 48), l'aspect verbal est un moyen d'exprimer l'accomplissement ou le non-accomplissement d'une action, d'un état ou d'un procès. L'aspect, perfectif ou imperfectif, se reconnaît dans la forme des verbes. Les auteurs précisent (Silić et Pranjković 2007: 56) que les verbes perfectifs se forment à partir des verbes imperfectifs à l'aide de préfixes (*sjeći > presjeći / couper*), et les verbes imperfectifs à partir des perfectifs à l'aide de suffixes (*izreći > izricati / dire*). Il existe un groupe très réduit de verbes biaspectuels, dont l'aspect est suggéré par le contexte et non par leur forme (*On uvijek tako večera (IMP) / Il dîne toujours de cette manière; Kad večeraš (PERF), dođi, pa ćemo porazgovarati / Quand tu auras dîné, viens, et nous parlerons*).

Marković (2013: 183) explique que les verbes perfectifs présentent la prédication comme une unité compacte, vue « de l'extérieur », sans tenir compte de sa composition temporelle et graduelle intérieure ; par contre, la prédication exprimée par les verbes imperfectifs est vue « de l'intérieur », tenant compte de sa composition temporelle et graduelle intérieure. Težak et Babić (1994: 119) précisent que les verbes imperfectifs peuvent être compléments des verbes qui expriment le début, la suite ou la fin d'une action : *Počinjem raditi (IMP) u šest sati / Je commence à travailler à six heures. Nastavili su vikati (IMP) / Ils ont continué à crier. Prestanite pisati (IMP) / Arrêtez d'écrire*. D'après Babić et al. (1991: 669), l'aspect perfectif représente l'action comme une unité : *doći / venir, dati / donner, skočiti / sauter*. L'aspect imperfectif, par contre, signifie que rien n'est dit sur le début ou la fin de l'action : *dolaziti / venir, davati / donner, skakati / sauter*. Seuls les verbes imperfectifs répondent à la question : *Qu'es-tu en train de faire ?*

Silić et Pranjković (2007 : 56) divisent les verbes en :

1. satifs, qui expriment la saturation de l'action : *najesti se PERF – najedati se IMP (manger assez)*
2. intensifs, qui expriment que l'action a atteint son sommet : *razljutiti se PERF – razljućivati se IMP (se fâcher complètement)*
3. inchoatifs, qui expriment le début d'une action : *poletjeti PERF – polijetati IMP (s'envoler)*
4. finitifs, qui expriment la fin de l'action : *dovršiti PERF – dovršavati IMP (terminer)*.
5. diminutifs, qui expriment un degré moindre de l'action : *poigrati se PERF – poigravati se IMP (jouer un peu)*
6. augmentatifs, qui expriment un degré exagéré de l'action : *prejesti se PERF – prejedati se IMP (manger trop)*
7. péjoratifs, qui expriment la dépréciation de l'action : *piskarati IMP*

(*écrivait*), *pružeknuti se PERF* (*s'étirer*)

8. majoratifs, qui expriment que l'action surpasse une autre action : *nadjačati PERF – nadjačavati IMP* (*être plus fort*)

9. totifs, qui expriment la totalité d'une action ; ils sont tous perfectifs : *izgraditi PERF* (*construire*)

10. duratifs, qui expriment une action qui dure sans interruption ; ils sont tous imperfectifs : *pisati IMP* (*écrire*)

11. distributifs, qui désignent une action distribuée : *porazdjeliti PERF – porazdjeljivati IMP* (*distribuer*)

Ce n'est pas le seul regroupement possible des verbes perfectifs et imperfectifs. Barić et al. (1979: 146) ajoutent les verbes pantifs, qui expriment une action graduelle, dont le résultat est visible dans chaque phase (*graditi kuću / construire une maison*), les verbes itératifs, qui expriment une action qui se répète, à savoir qui s'arrête et puis reprend (*odlijetati, poodlijetati / s'envoler un à un*) et les verbes momentanés, tous perfectifs, qui expriment une action se déroulant dans un laps de temps très court (*jurnuti / se précipiter*). Babić et al. (1991: 671), parmi les verbes perfectifs, distinguent les verbes résultatifs et les verbes semelfactifs. Les verbes résultatifs se divisent en verbes spatiaux qui désignent le départ ou l'arrivée (*izletjeti / s'envoler de quelque part ; uletjeti / arriver en volant*), en verbes cumulatifs qui expriment que l'action se fait partie par partie (*nabacati / jeter peu à peu*) et en verbes finitifs, satifs et distributifs déjà cités. Les verbes semelfactifs expriment l'action qui ne se produit qu'une fois (*zijeivnuti / bâiller une fois*). Les verbes imperfectifs sont, à leur tour, divisés en verbes multiples qui peuvent désigner des actions à plusieurs phases (*zijeivati / bâiller plusieurs fois*) ou des actions répétées (*noćivati / passer la nuit réitérativement*), en verbes évolutifs qui désignent l'évolution d'une action (*crvenjeti / rougir*) et en verbes d'état qui expriment une durée non articulée (*boraviti / séjourner*). Les auteurs ajoutent les verbes qui peuvent être perfectifs ou imperfectifs, à savoir les verbes de déplacement, avec une direction (*letjeti, odletjeti / s'envoler*) ou sans direction (*lijetati, razletjeti se / voler*), et les verbes diminutifs, que nous avons déjà mentionnés.

Il est aisé de constater que l'aspect verbal exprime beaucoup plus que le simple accomplissement ou non-accomplissement de l'action, et que ces nuances peuvent être regroupées de manières différentes.

A partir de ce que nous venons de montrer, il est possible de faire deux conclusions importantes pour notre propos : en croate, les différentes formes aspectuelles des verbes montrent beaucoup plus de traits que la simple opposition accompli / non-accomplis (d'où découle aussi une très grande importance de l'aspect verbal dans l'expression de la pensée) ; de plus, tous ces traits sont exprimés dans toutes les formes verbales. C'est pourquoi il existe l'infinitif perfectif ou imperfectif, le futur simple perfectif ou imperfectif, le futur antérieur perfectif ou imperfectif, le présent perfectif ou imperfectif, le perfectif ou imperfectif, et ainsi de suite (seuls l'imparfait – toujours à l'aspect imperfectif – et l'aoriste – toujours à l'aspect perfectif – échappent à cette règle, mais ils ne s'emploient presque jamais dans un style neutre, et très rarement même dans le style littéraire).

Si nous tenons compte de ces différences dans la structure même de l'expression verbale entre le français et le croate, et si nous nous rappelons ce que nous avons dit au début de cet article à propos des notions de temps et d'aspect, dont les limites ne sont pas toujours claires, il est évident que nous pouvons nous attendre autant à des différences qu'à des

similarités entre les deux langues en question.

## 4. L'aspect verbal en français

---

Comme nous avons fait observer dans un autre article (Bikić-Carić 2013 : 102), il est intéressant de comparer les chapitres consacrés à l'aspect verbal dans deux éditions du *Bon usage* (Grevisse 1980 et 1993). Dans l'édition de 1980 (Grevisse 1980 : 702), l'aspect est expliqué comme le caractère de l'action considérée dans son développement, l'angle particulier sous lequel le déroulement (« le procès ») de cette action est envisagé, l'indication de la phase à laquelle ce « procès » en est dans son déroulement ; c'est donc, en somme, la manière dont l'action se situe dans la durée ou dans les parties de la durée. D'après l'édition de 1993 (Grevisse 1993 : 1120), l'aspect est la manière dont s'expriment le déroulement, la progression, l'accomplissement de l'action. L'édition de 1980 distingue, comme principaux aspects, l'instantanéité (aspect momentané) : *La bombe éclate*, la durée (aspect duratif) : *Je suis en train de lire. Je le pourchasse*, l'entrée dans l'action (aspect inchoatif ou ingressif) : *Il se met à rire. Il s'endort*, la répétition (aspect itératif) : *Je relis la lettre. Il buvote son vin*, la continuité, la progression (aspect progressif) : *Il ne fait que rire. Le mal va croissant*, l'achèvement (aspect perfectif) : *Elle a vécu, Myrto. J'ai trouvé*, l'inachèvement (aspect imperfectif) : *Je cherche une solution*, la proximité dans le futur : *Il va lire, il est sur le point de lire*, et la proximité dans le passé : *Je viens de le voir*. Il est expliqué que l'aspect est parfois exprimé intrinsèquement par le verbe lui-même : *pourchasser* ; souvent il est marqué au moyen d'expressions auxiliaires ou d'adverbes ; parfois il est indiqué par un préfixe ou par un suffixe : *relire, buvoter*. Dans l'édition de 1993, il n'y a pas de liste d'aspects, excepté la phrase qui dit que l'aspect se manifeste en outre par les semi-auxiliaires, ou encore par des suffixes (*buvoter* opposé à *boire*) ou des préfixes (*retravailler*) ou par le sens même des verbes (*éclater* présente l'aspect instantané). Par contre, il est intéressant de remarquer un « croisement » avec le temps verbal, puisqu'il est mentionné l'opposition entre l'indicatif imparfait et le passé simple, l'action étant considérée comme inachevée dans un cas, comme achevée dans l'autre. En outre, d'après ces deux éditions, les temps composés, eux aussi, expriment l'accompli : *j'ai mangé / je mange*. A notre avis, cette approche est très significative pour expliquer, encore une fois, une grande différence avec l'aspect croate, puisqu'en croate les verbes dans tous les temps verbaux peuvent revêtir l'aspect perfectif ou imperfectif (excepté à l'aoriste et à l'imparfait, qui ont pratiquement disparu de la langue croate contemporaine). L'édition de 1980 précise qu'en général, le français, dans ses formes verbales (et notamment dans les temps composés) considère le procès depuis le moment initial jusqu'au moment final, sans faire apparaître d'une manière spéciale sa durée ou les parties de sa durée. L'édition de 1993 va encore plus loin, en affirmant que la notion d'aspect n'a pris qu'assez récemment une grande place dans les études sur le français, et que les linguistes présentent à ce sujet des vues souvent divergentes.

## 5. L'aspect verbal - comparaison entre le français et le croate

---

Si nous comparons ce qui est dit plus haut, il est aisé de remarquer de grandes différences entre les deux langues dans le concept d'aspect verbal. Comme nous avons déjà souligné (Bikić-Carić 2013 : 103), non seulement que les exemples en français nous

montrent que l'aspect est, à la différence du croate, dans la plupart des cas exprimé à l'aide d'une périphrase verbale, mais de plus, en français les aspects perfectifs et imperfectifs ne sont que deux parmi plusieurs, tandis qu'en croate les verbes perfectifs et les verbes imperfectifs peuvent revêtir d'autres nuances aspectuelles. En croate, la proximité dans le passé ou dans le futur ne fait pas partie de l'aspect verbal. Même les verbes qui sont en français donnés comme exemples pour l'aspect perfectif (*vivre, trouver*) ou l'aspect imperfectif (*chercher*), en croate ils ont chacun les deux aspects (*vivre : živjeti IMP, doživjeti PERF ; trouver : nalaziti IMP, naći PERF ; chercher : tražiti IMP, potražiti PERF*).

## 6. Les temps verbaux du passé en croate

---

Comme nous avons dit plus haut, le temps verbal et l'aspect verbal peuvent exprimer, entre autres, des caractéristiques d'une action comme déroulement ou accomplissement, durée limitée ou illimitée, antériorité ou simultanéité, etc. Si nous nous concentrons sur les actions situées au passé, nous pouvons remarquer qu'en français cela est exprimé par le choix d'une des formes verbales du passé, tandis qu'en croate il s'agit pratiquement toujours d'une seule forme verbale du passé (*perfekt*), et c'est l'aspect verbal qui varie pour exprimer ces caractéristiques. En effet, Silić et Pranjković (2007 : 96) font remarquer qu'en croate l'imparfait, l'aoriste et le plus-que-parfait sont remplacés dans la communication contemporaine standard (et dans tous ses styles fonctionnels) par le *perfekt*. D'après les auteurs, le *perfekt* a endossé les valeurs de l'imparfait, de l'aoriste et du plus-que-parfait – celles-ci n'ont pas simplement disparu, puisque les valeurs dans une langue sont permanentes et ce ne sont que les manières dont elles se réalisent qui changent. Par suite, le *perfekt* est la seule forme verbale qui nous intéresse ici, de sorte que nous ne nous attarderons pas sur l'analyse du système temporel en croate.

## 7. Les temps verbaux du passé en français - l'opposition imparfait – passé simple / passé composé

---

Nous nous concentrerons, parmi les différents emplois possibles de l'imparfait, sur ceux qui expriment la durée illimitée, la répétition ou la description, étant donné qu'ils se prêtent le mieux à une comparaison avec le passé simple ou le passé composé. De même, nous laissons de côté les différences entre le passé simple et le passé composé, puisque ces deux formes verbales partagent les traits qui sont pertinents pour notre analyse, à savoir la durée limitée et la ponctualité de l'action.

Même s'il est courant, dans la tradition française, de parler de l'imparfait, du passé simple et du passé composé comme des temps verbaux (pour ne citer que Grevisse, 1980 : 712 : *On distingue cinq temps dans l'époque passée : l'imparfait, le passé simple, le passé composé, le plus-que-parfait et le passé antérieur*), des auteurs voient dans ces formes l'expression de l'aspect.

Imbs (1960 : 2) traduit la différence entre l'imparfait et le passé simple en un trait aspectuel, étant donné qu'elle s'explique par les notions de momentanéité et de répétition qui, relatives à la qualité ou à la quantité de l'action, ne sont pas strictement temporelles mais aspectuelles. Comme l'aspect en français s'exprime le plus souvent par les mêmes morphèmes que le temps proprement dit, Imbs conclut, tout en étant conscient de

l'ambiguïté du vocabulaire grammatical, qu'en français un temps du verbe exprime à la fois le temps et l'aspect.

Saussure (2003 : 81) considère que l'aspect verbal perfectif ou imperfectif en français (à la différence d'une langue slave comme le russe, où il est exprimé morphologiquement) s'attache aux propriétés du temps verbal. C'est pourquoi les temps verbaux en français expriment non seulement la référence temporelle (passée, présente, future), les relations entre procès (antériorité, simultanéité / recouvrement, postériorité) mais aussi la perspective aspectuelle. Saussure souligne (2003: 78) que la distinction entre l'aspect perfectif (en français associé au passé simple) et l'aspect imperfectif (associé à l'imparfait) suppose que l'événement est représenté selon un point d'observation interne vs externe. C'est la perception du destinataire qui est importante, qui distingue un événement dans sa ponctualité ou bien dans sa durée, son inachèvement (bien que l'événement à l'aspect imperfectif puisse, évidemment, être terminé au moment de la parole).

L'imparfait, avec ses multiples facettes, est peut-être le temps verbal qui suscite le plus d'intérêt. Kwapisz-Osadnik, qui envisage l'imparfait dans le cadre de la linguistique cognitive, adopte (2009: 252) la définition proposée par J.-P. Desclés (1997), selon laquelle il est question de la borne de droite temporelle ouverte. Elle (2009: 232 et suite) distingue les emplois suivants:

- emploi temporel d'actualité dans le passé dans l'enregistrement statique (emploi descriptif) : *Il faisait beau ce jour-là.*
- emploi narratif : *Et il ouvrait les enveloppes, parcourait rapidement les épîtres de toutes sortes qui lui étaient adressées.*
- emploi de durée : *Marie faisait la vaisselle, quand Pierre est entré.*
- emploi de suspension temporelle : *Le lendemain il partait.*
- emploi de durée itérative : *Il sortait toujours après le déjeuner.*
- emploi de conséquence logique : *Un pas de plus, elle tombait.*
- emploi de situation reconstituée et potentielle : *Si j'avais beaucoup d'argent, je ferais le tour du monde.*
- emploi de nouvelle situation : *Deux minutes plus tard Zidane marquait le but.*
- emploi de genèse dans le passé : *Je voulais te demander un service.*
- emploi explicatif : *Pierre attrapa une contravention. Il roulait trop vite.*

D'après l'auteure (2009 : 251), seul l'emploi descriptif est prototypique. Il est intéressant de noter que l'emploi que Kwapisz-Osadnik considère comme prototypique est celui qui, en croate, serait nécessairement rendu par l'aspect imperfectif (de même que les emplois narratif, de durée et explicatif). Cela confirme notre hypothèse de départ selon laquelle l'imparfait en français est, dans la plupart des cas, rendu en croate par l'aspect imperfectif du perfekt, mais, comme nous le montrerons, il existe des emplois de l'imparfait qui ont d'autres équivalents en croate.

Les plans de Le Goffic confirment, eux aussi, l'importance de l'opposition accompli / inaccompli. Le Goffic (1986 : 56) situe l'imparfait sur trois plans: plan des repérages (non-présent), plan de l'aspect (inaccompli), plan de la modalité (certain). L'imparfait s'oppose à l'aoriste (qui, pour l'auteur, englobe le passé simple et le passé composé) par l'aspect, au



présent par le repérage, et au conditionnel par la modalité.

Weinrich (1989 : 122), pour expliquer les différents temps, les situe en perspective temporelle (qui se divise en perspective neutre et perspective différenciée - rétrospective ou prospective), en registre temporel (1989 : 124) à l'aide duquel le locuteur laisse entendre à l'auditeur l'attitude de réception qui lui semble convenir (le COMMENTAIRE - participation attentive et concernée, ou le RECIT - le texte peut être reçu avec une certaine distance tranquille) et en relief temporel (1989 : 129), où il distingue, à partir des traits sémantiques FOCALISATION („rhème“) vs. TOPICALISATION („thème“), les temps du premier plan (passé simple, passé antérieur) et les temps de l'arrière-plan (imparfait, plus-que-parfait). D'après Weinrich (1989 : 142), l'imparfait est caractérisé sémantiquement par les deux traits RECIT et TOPICALISATION, et il est neutre pour ce qui est de la perspective temporelle. C'est pourquoi il sert avant tout à désigner l'arrière-plan dans les récits. Quand il participe à la fonction de mise en relief, il alterne avec le passé simple à l'écrit et avec le passé composé et/ou avec le présent à l'oral. Si nous comparons Weinrich à Kwapisz-Osadnik, il est évident que tous les deux soulignent le trait descriptif de l'imparfait.

Il est possible d'opposer l'imparfait au passé simple ou au passé composé du point de vue statique / dynamique. Feuillet (2006 : 302), quand il parle de l'opposition entre l'imparfait et le passé simple, affirme qu'il faut renoncer à la traiter en termes de duratif / ponctuel. D'après lui, c'est en termes de dynamisme qu'il faut poser le problème: dans un récit, l'imparfait a un caractère statique (il donne le cadre, l'arrière-plan, le décor), tandis que le passé simple a un caractère dynamique: c'est l'élément moteur qui fait progresser le récit en créant à chaque fois une situation nouvelle. Par conséquent, toutes les valeurs qu'on prête à l'imparfait, comme la durativité, l'itérativité ou l'habitude ne sont que des valeurs contextuelles qui se déduisent de la valeur de base et qui ne constituent pas de traits distinctifs.

En revanche, Gosselin (2005 : 141) affirme que l'aspect inaccompli, même s'il marque la simultanéité, est dynamique (car le temps est intrinsèquement dynamique). C'est pourquoi il ne considère pas l'imparfait inaccompli comme statique ; simplement sa dynamisme n'implique pas la succession des procès, puisque leurs bornes ne sont pas atteintes. Gosselin ajoute qu'à l'aspect aoristique, comme c'est la borne initiale du procès qui entre la première dans la fenêtre, c'est elle qui acquiert la saillance la plus forte, et c'est à partir d'elle – et d'elle seulement – que se crée l'effet de succession. Linguistiquement, la succession marquée par l'aspect aoristique ne concerne donc que les bornes initiales des procès.

Saussure (2003: 181) insiste sur la représentation « de l'intérieur » propre à l'imparfait. Il dit que tout procès, téléique ou non, i.e. qu'il s'agisse d'une activité, d'un état, d'un achèvement ou d'un accomplissement, se retrouve avec l'imparfait représenté de manière sécante, « de l'intérieur », c'est-à-dire dans un déroulement. Autrement dit, tout procès est dénoté par l'imparfait de manière imperfective, et même les usages interprétatifs de l'imparfait, par exemple ceux dans lesquels le temps progresse, n'empêchent pas cette « appréhension interne du procès ». Parallèlement, une activité ou un état au passé simple est dénoté dans une ponctualité, en principe l'incidence du procès. Cette représentation « de l'intérieur » proposée par Saussure nous rappelle celle de Marković (2103 : 183) quant à l'aspect imperfectif en croate, évoquée plus haut.

Moeschler (2000: 77) distingue l'imparfait et le passé simple du point de vue de leur

rapport au point de référence (au sens de Reichenbach, 1947), à savoir le point à partir duquel l'événement est localisé temporellement. D'après l'auteur, les événements au passé simple fixent leur propre point de référence; par contre, les états à l'imparfait, non bornés temporellement, peuvent inclure un point de référence d'une phrase dénotant un événement. Ainsi, la différence entre (15) et (16) s'exprime de la manière suivante: en (15), l'événement Marie téléphoner est postérieur à l'événement Jean entrer; en (16), l'événement Jean entrer est inclus dans l'état Marie téléphoner.

(15) *Lorsque Jean entra, Marie téléphona.*

(16) *Lorsque Jean entra, Marie téléphonait.*

Cette différence entre l'imparfait et le passé simple considérant leur rapport au point de référence se confirme en croate par l'opposition entre l'aspect imperfectif et perfectif du *perfekt*.

Nous croyons pouvoir conclure que l'opposition aspectuelle en français se traduit très bien dans l'opposition entre deux "temps" que sont l'imparfait et le passé simple (ou le passé composé). Le fait que l'imparfait, par sa borne de droite temporelle ouverte, représente l'action de son intérieur, confère à cette forme verbale la possibilité d'exprimer en même temps l'action dans son déroulement, ce qui est un trait aspectuel.

Mais, comme nous le verrons dans la suite, cette double expression, temporelle et aspectuelle, ne trouve que partiellement son équivalent en croate.

## 8. Comparaison entre le français (*imparfait / passé composé*) et le croate (*perfekt* à l'aspect imperfectif / perfectif)

---

Dans notre comparaison entre le français et le croate, nous allons nous limiter à l'opposition *imparfait / passé composé* en français (nous avons écarté le passé simple, étant donné que pour la question qui nous intéresse les deux temps représentent les mêmes valeurs ; en plus, le passé composé, par son emploi dans la langue quotidienne de style neutre, se prête mieux à nos exemples), de même qu'à l'opposition *perfekt* à l'aspect imperfectif / *perfekt* à l'aspect perfectif en croate.

Notre hypothèse de départ est que nous trouverons une correspondance entre l'imparfait en français et le *perfekt* imperfectif en croate d'un côté, de même qu'entre le passé composé en français et le *perfekt* perfectif en croate de l'autre côté. Mais, il nous intéresse surtout de comparer les situations où les correspondances sont un peu moins attendues.

1) correspondance entre l'imparfait en français et le *perfekt* imperfectif (noté comme IMP) en croate :

- début et fin non précisés, durée non limitée :

*Il travaillait comme inspecteur. Radio je (IMP) kao inspektor.*

- simultanéité :

*Pendant qu'elle lisait, il regardait la télévision. Dok je ona čitala (IMP), on je*

*gledao (IMP) televiziju.*

- description :

*Il pleuvait. Kišilo je (IMP).*

- habitude :

*Chaque jour, il sortait à 7 heures du matin. Svakog je dana izlazio (IMP) u 7 sati ujutro.*

- 2) correspondance entre le passé composé en français et le *perfekt* perfectif (noté comme PERF) en croate :

- fait ponctuel :

*Il a appelé sa femme. Pozvao je (PERF) svoju ženu.*

- succession d'événements :

*Ce matin, il a bu le café, il s'est habillé et il est sorti. Tog je jutro popio kavu (PERF), obukao se (PERF) i izašao (PERF).*

- répétition :

*Ils ont visité Lyon trois fois. Posjetili su (PERF) Lyon tri puta.*

Dans les exemples cités, la durée non limitée s'apparente à l'aspect imperfectif et la durée limitée à l'aspect perfectif. Mais, en croate ce n'est pas toujours le cas – l'action peut être envisagée dans son déroulement même si la durée est limitée, comme nous allons le montrer dans la suite.

- 3) correspondance entre le passé composé en français et le *perfekt* imperfectif (IMP) en croate :

- durée limitée :

*Il a parlé pendant deux heures. Govorio je (IMP) dva sata.*

Evidemment, la même situation est ici envisagée sous deux angles différents : une action peut bien être limitée dans sa durée, à savoir terminée à l'intérieur d'un laps de temps (ce qui est son trait saillant pour la langue française), mais la durée, même limitée, est toujours une durée... (ce qui est saillant pour la langue croate).

Mais l'action dont la durée est limitée n'est pas nécessairement téléologique. Dans ce cas en français la différence entre une action accomplie ou non-accomplie, si toutes les deux se situent dans une durée limitée, peut se faire à l'aide d'une préposition, tandis qu'en croate, c'est à l'aide de la distinction entre l'aspect verbal perfectif ou imperfectif :

*Il a lu le livre pendant trois heures. / Il a lu le livre en trois heures.*

*Čitao je (IMP) knjigu tri sata. / Pročitao je (PERF) knjigu za tri sata.*

- opposition un fait / le cadre pour un autre fait :

Prenons les exemples suivants : *Hier il a neigé* par rapport à *Hier il neigeait*. En français, la différence entre ces deux phrases ne réside pas dans la durée limitée ou non, mais dans le fait que la première phrase représente par elle-même une information complète, tandis que la deuxième, normalement, n'est qu'un cadre pour une autre action, ou une introduction pour le vrai sujet dont le locuteur veut parler. En français, l'imparfait est, entre autres, perçu comme une forme verbale qui ne fait pas progresser le temps. Weinrich (1989 : 142) dit qu'il a les traits de récit et topicalisation, à savoir l'imparfait forme le cadre pour une autre action, exprimée à l'aide du passé composé / passé simple. Par contre, dans les grammaires du croate, l'aspect imperfectif n'est pas envisagé comme celui qui ne fait pas progresser le temps. Même si en croate nous pouvons dire *Jučer je pao (PERF) snijeg* et *Jučer je padao (IMP) snijeg*, l'opposition n'est pas du même genre. En plus, nous croyons qu'il serait justifié de dire que c'est la deuxième phrase, avec le verbe à l'aspect imperfectif, la traduction naturelle correspondant aux deux phrases en français, au passé composé ou à l'imparfait. Cela est dû au fait qu'en croate l'opposition aspectuelle ne sert pas à distinguer un fait et le cadre pour un autre fait, mais tout simplement l'aspect imperfectif souligne l'action elle-même par rapport au résultat. Nous croyons qu'il n'est pas possible de dire qu'en croate le verbe à l'aspect imperfectif est ininterprétable sans un autre verbe, comme Saussure (2003 : 238) l'affirme pour l'imparfait en français. C'est pourquoi la première phrase, celle à l'aspect perfectif, serait plus naturelle avec un complément qui souligne le résultat comme *Jučer je konačno pao snijeg (Hier il a enfin neigé)*.

Voyons un autre exemple qui confirme ce que nous venons de dire. La différence entre les phrases *Hier je rangeais la chambre* et *Hier j'ai rangé la chambre* est non seulement l'opposition non-accompli/accompli, mais aussi le fait que l'imparfait représente une topicalisation, à savoir l'attente de ce qui suivra. Par contre, les phrases en croate : *Jučer sam spremala (IMP) sobu* et *Jučer sam pospremila (PERF) sobu* montrent, à part l'opposition non-accompli/accompli, l'insistance sur l'action dans la première phrase, et sur le résultat dans la deuxième. Nous pouvons dire que dans la première situation la chambre est toujours en désordre, tandis que dans la deuxième elle est rangée. Nous croyons que les deux phrases en croate seraient, dans un contexte neutre, traduites en français par *Hier j'ai rangé la chambre*. Il est possible de trouver un contexte où, en revanche, le verbe imperfectif en croate serait traduit par l'imparfait en français (*Jučer sam spremala sobu kad je zazvonio telefon / Hier je rangeais la chambre quand le téléphone a sonné*), mais, sans cette suite la nuance entre l'action sans résultat et l'action avec résultat serait estompée en français.

## 9. Conclusion

---

Comme conclusion, nous voudrions souligner deux faits : les similarités et les différences dans l'expression aspectuelle et temporelle entre les deux langues (et un partiel chevauchement), mais aussi le fait que dans les grammaires du français ou du croate l'approche de la question diffère beaucoup. En croate, l'aspect verbal est surtout envisagé globalement, et non comme un trait de chacun des temps verbaux, comme c'est le cas en français.

Comme toujours quand on parle de l'enseignement ou de l'apprentissage d'une langue étrangère, il est utile d'être conscient de ces similarités (pour rendre les apprenants plus

conscients d'elles) et de ces différences (pour éviter les rapprochements éronnés). Pour les apprenants croatophones, il n'est pas difficile de comprendre l'opposition exprimée par *Je suis rentré chez moi / Je rentrais chez moi* puisqu'elle est rendue en croate par *Vratio sam se (PERF) kući / Vraćao sam se (IMP) kući* ; en revanche, les cas où l'aspect imperfectif croate ne correspond pas à l'imparfait français mais au passé composé (*Govorio je (IMP) dva sata / Il a parlé pendant deux heures*) représentent plus de problèmes.

Nous espérons avoir montré le rapport spécifique de l'aspect verbal en croate avec le temps et le mode en français. Comme toujours quand deux ou plusieurs langues sont comparées, ce ne sont pas seulement leurs similarités ou différences qu'on peut souligner, mais en même temps nos connaissances de chacune d'entre elles qui se trouvent améliorées. Nous croyons que l'aspect, le temps ou le mode verbaux peuvent être mieux compris si nous partons de l'hypothèse qu'une même idée peut être exprimée par différentes catégories grammaticales dans différentes langues.

## Bibliographie :

---

- Babić et al. (1991). *Povijesni pregled, glasovi i oblici hrvatskoga književnog jezika*. Zagreb : HAZU - Globus.
- Barić, E. et al. (1979). *Priručna gramatika hrvatskoga književnog jezika*. Zagreb : Školska knjiga.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale I*. Paris : Gallimard.
- Bikić-Carić, G. (2004). L'aspect verbal en français et en croate. *Studia Romanica Posnaniensia*, 31 (pp. 167-174).
- Bikić-Carić, G. (2013). L'aspect verbal et l'expression de la subjectivité. In : B. Pavelin Lesic (Ed.), *Francontraste : L'affectivité et la subjectivité dans le langage*. Mons : CIPA (pp. 99-105).
- Creissels, D. (1995). *Eléments de syntaxe générale*. Paris : PUF.
- Delbecque, N. (2006). *Linguistique cognitive - comprendre comment fonctionne le langage*. Bruxelles : De Boeck.
- Feuillet, J. (2006). *Introduction à la typologie linguistique*. Paris : Honoré Champion.
- Gosselin, L. (2005). *Temporalité et modalité*. Bruxelles : De Boeck – Duculot.
- Grevisse, M. (1980). *Le bon usage*. Paris : Duculot, Paris-Gembloux.
- Grevisse, M. (1993). *Le bon usage*. Paris : Duculot, Paris-Gembloux.
- Imbs, P. (1960). *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- Kwapisz-Osadnik, K. (2009). *Le verbe français dans un cadre cognitif*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Le Goffic, P. (1986). Que l'imparfait n'est pas un temps du passé, In: P. Le Goffic (Ed.) *Points de vue sur l'imparfait*. Caen: Centre d'études linguistiques de l'Université de Caen (pp. 55-69).

## L'aspect verbal par rapport au temps (comparaison entre le français et le croate)

Leeman-Bouix, D. (2005). Grammaire du verbe français - des formes au sens. Paris : Armand Colin.

Marković, I. (2013). Uvod u jezičnu morfologiju. Zagreb : Disput.

Moeschler, J. (2000). L'ordre temporel est-il naturel ? Narration, causalité et temps verbaux, In: J. Moeschler & M.-J. Béguelin (Eds.) Référence temporelle et nominale – Actes du 3e cycle romand de Sciences du langage, Cluny (15-20 avril 1996). Berne : Lang (pp. 71-105).

Saussure, L. de (2003). Temps et pertinence – Eléments de pragmatique cognitive du temps. Bruxelles : De Boeck – Duculot.

Silić, J. & Pranjković, I. (2007). Gramatika hrvatskoga jezika za gimnazije i visoka učilišta. Zagreb : Školska knjiga.

Težak, S. & Babić, S. (1994). Gramatika hrvatskoga jezika. Zagreb : Školska knjiga.

Weinrich, H. (1989). Grammaire textuelle du français. Paris : Didier / Hatier.